

# La Roumanie et ses vieux démons

## Analyse

MIREL BRAN  
BUCAREST, correspondance

Le timing était parfait. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Roumanie assume la présidence tournante de six mois de l'Union européenne (UE), et le 1<sup>er</sup> décembre 2018, elle a fêté le centenaire de la création de son Etat moderne. Une heureuse coïncidence à laquelle s'ajoute la saison France-Roumanie, qui va permettre de nombreux échanges censés relancer les relations entre les deux pays. Mais l'image de la France en Roumanie a connu des jours meilleurs. Quant à l'image de la Roumanie en France, elle est tout bonnement catastrophique. Dans ce contexte, le slogan de la saison France-Roumanie, « Oubliez vos clichés », prend tout son sens.

Cette mission n'est toutefois pas des plus aisées. Après avoir retrouvé son souffle démocratique et économique grâce à l'adhésion à l'UE en 2007, la Roumanie est aujourd'hui confrontée aux démons de son passé – corruption, népotisme, paralysie de l'administration –, auxquels s'ajoutent les attaques constantes du gouvernement social-démocrate contre la justice et les institutions européennes, ainsi qu'une poussée populiste contre les investisseurs étrangers. Arrivée à la tête de l'UE, la Roumanie a choisi de suivre l'exemple de la Pologne et de la Hongrie en remettant en question l'Etat de droit.

Le gouvernement a ainsi tenté, à plusieurs reprises, de limiter les pouvoirs des magistrats afin de blanchir le leader des sociaux-démocrates Liviu Dragnea, condamné à la prison : en 2016, à deux ans de prison avec sursis pour fraude électorale, et, en 2018, à trois ans et demi de prison ferme pour trafic d'influence, condamnations qu'il a contestées en appel. « Ce sont des condamnations politiques, a-t-il répété. Je suis innocent. » Son procès en appel a été repoussé plusieurs fois et doit désormais avoir lieu le 18 mars.

M. Dragnea, président de la Chambre des députés, dirige le gouvernement dans l'ombre,

ses condamnations pénales l'ayant empêché de réaliser son rêve de devenir premier ministre. Ses tentatives visant à blanchir son casier judiciaire au moyen d'une amnistie se sont heurtées à l'opposition du président libéral d'origine allemande, Klaus Iohannis, et à la réaction virulente de la rue, qui a été le théâtre de plusieurs manifestations anticorruption. Et les malheurs du chef de file des sociaux-démocrates sont loin d'être terminés. Il fait aussi l'objet d'une enquête de la part de l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) de Bruxelles, pour avoir détourné 21 millions d'euros de fonds européens. En septembre 2016, l'OLAF avait demandé à l'UE de récuser l'intégralité de ce budget destiné à un projet de construction de routes.

Le 7 janvier, M. Dragnea a décidé d'intenter un procès à la Commission européenne auprès de la Cour de justice de l'UE. Il s'en

prend à la Commission de Bruxelles en tant qu'autorité de tutelle de l'OLAF. Assumer la présidence de l'Union européenne et accuser la Commission de Bruxelles est une contradiction qui semble échapper au gouvernement. « Oui, l'Union européenne est faite de compromis, mais lorsqu'il s'agit des droits humains, lorsqu'il s'agit de l'Etat de droit et de la lutte contre la corruption, il n'y a pas de compromis possible », a averti le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le 10 janvier à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée à Bucarest.

Malgré les mises en garde des institutions européennes, les autorités roumaines poursuivent leur offensive contre la justice afin de sauver la face de M. Dragnea. Le ministre de la justice, Tudorel Toader, promet de prendre en urgence un décret d'amnistie destiné à blanchir le casier judiciaire de ce dernier et à lui permettre de poser sa candidature pour la présidentielle qui aura lieu à l'automne. Le 22 janvier, la Commission de Bruxelles a aussitôt dénoncé ce projet d'amnistie. « Il est essentiel pour la Roumanie de se remettre sur la voie de la lutte contre la corruption en garantissant l'indépendance de la justice et en évitant tout retour en arrière », a déclaré le porte-parole de la Commission, Margaritis Schinas.

## « TAXE SUR L'AVIDITÉ »

Les progrès que la Roumanie a accomplis depuis son adhésion à l'UE en 2007 risquent d'être compromis par le bras de fer entre les hommes politiques et les procureurs qui veulent faire respecter l'Etat de droit. Et les progrès sont visibles : l'économie roumaine a été remise sur les rails grâce aux investissements européens, le produit intérieur brut du pays a doublé et le pays a accéléré sa modernisation. Pourtant, les excès budgétaires du gouvernement social-démocrate, en quête de capital politique, risquent de relativiser ces succès. Les traitements publics ont été augmentés de 25 %, les salaires doublés dans plusieurs secteurs publics, et le secteur privé connaît une pénurie de main-d'œuvre. Environ cinq millions de Roumains, soit un quart de la population, sont partis travailler sur les marchés de l'Europe occidentale, à la recher-

che d'une vie meilleure.

Pendant ce temps, le gouvernement a entamé une offensive contre les banques, les multinationales et les investisseurs étrangers qui seraient responsables des blocages économiques du pays. En l'absence d'une véritable stratégie, le gouvernement a recours au populisme. Une imposition baptisée « taxe sur l'avidité » frappe de plein fouet le système bancaire, et les compagnies énergétiques vont devoir verser une taxe supplémentaire de 2 % sur leur chiffre d'affaires. Darius Valcov, le principal conseiller du premier ministre, se vante de ne pas posséder de carte bancaire et traite les banquiers de voleurs. En février 2018, M. Valcov a été condamné à huit ans de prison pour corruption, mais il compte sur la future amnistie pour s'en sortir. La présidence roumaine de l'UE risque d'être mouvementée. ■

**LES PROGRÈS  
QUE LA ROUMANIE  
A ACCOMPLIS  
RISQUENT D'ÊTRE  
COMPROMIS  
PAR LE BRAS  
DE FER AUTOUR  
DE L'ÉTAT  
DE DROIT**